

n°51

Clé de Voûte

Château de Bon Repos - Jarrie

avril 2012

ÉDITORIAL

Chers Amis et Adhérents,

L'année 2012 devrait être une année de travaux et de transformations nouvelles pour le château et notre Association.

En effet, le château doit être classé en E.R.P. (Etablissement recevant du public) afin d'être en règle avec la loi. Après l'étude de diagnostic effectuée par le cabinet « Prédifor », des travaux de mise en conformité dans tout le bâtiment doivent être réalisés pendant cette année. Il faut notamment apporter des modifications à la salle de spectacle du « théâtre des caves ».

L'ensemble de ces travaux sera fait en concertation avec la Mairie et supervisé par Sophie Memheld, architecte travaillant pour la Mairie que nous avons déjà rencontrée à l'occasion du projet de la création de deux nouvelles pièces au château (plafonds-planchers) côté sud-est de la cuisine...

Lorsque ces travaux de sécurité seront terminés, le Maire prendra un arrêté d'ouverture au public qui définira le nombre de visiteurs ou de spectateurs pouvant être accueillis dans chaque lieu.

Les travaux des plafonds-planchers des pièces derrière la cuisine devraient aussi commencer fin juin. Il s'agit dans ce projet de réaliser deux planchers, l'un au-dessus de l'autre, avec une isolation sur le deuxième pour protéger des intempéries les pièces ainsi créées. Ces structures seront réalisées par les entreprises Gachet et Techni Parquet ainsi que par le GILIF qui travaille avec notre Association depuis de longues années. L'Association réalisera la partie électrique et les portes. Les fenêtres seront fermées par des vitres ou du plexiglas.

Avec la pose de vitrines et l'aménagement de placards, nous pourrons exposer les différents objets trouvés lors de « fouilles » au château ainsi que sur le lieu-dit des Rivollets, près du cimetière de Haute-Jarrie où existait une « Villa romaine », à l'emplacement actuel du bassin de rétention.

Nous pourrons aussi faire une exposition permanente des panneaux racontant la vie de l'Association et permettre au public de voir les restes des fresques situées dans la petite pièce ronde située au premier étage de la tour est.

Signalons aussi que cette année un projet de convention entre la Mairie et l'Association est en cours de négociation pour définir clairement la place et le rôle de chacun de ces deux partenaires institutionnels dans l'occupation et la gestion du château. Dans ce cadre, se tient désormais chaque mois une réunion d'une « Commission d'articulation » entre la Mairie et l'Association.

Marc Robert

Président de l'Association du château de Bon Repos

Convocation à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle se tiendra le **vendredi 11 mai 2012 à 20h30** au château de Bon Repos à JARRIE.
VENEZ NOMBREUX.

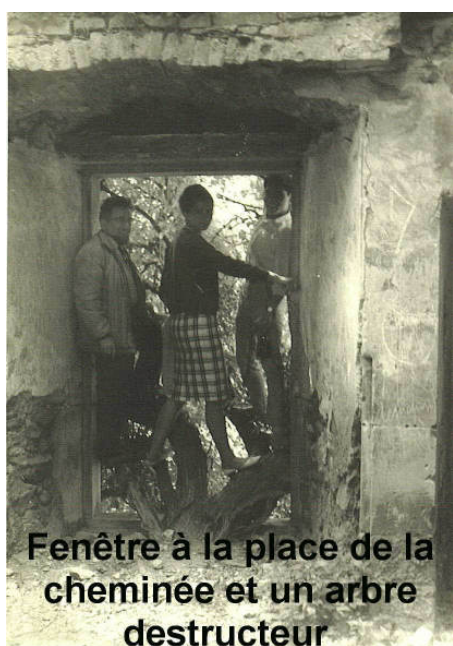
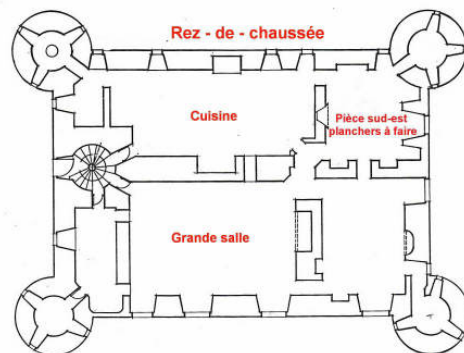
L'Association a désormais un site internet « officiel » : <http://www.chateaudebonrepos.com/>

Petite page d'histoire

Au moment où va commencer le travail de remise en place de planchers dans la partie est du château, et pour continuer sur des interrogations qui sont sans fin, il faut évoquer ce qu'étaient ces pièces et ce qu'on peut en connaître. Pour la commodité, nous avons adopté une localisation qui parle ainsi de pièces sud, et celles qui nous intéressent sont à l'est, donc à l'angle sud-est du château.

Pièces du sud, pièce carrée est :

Au rez-de-chaussée, dit premier niveau, dans les petites pièces au sud, de grandes ouvertures furent pratiquées en forme de portes-fenêtres. La cheminée de cette pièce de l'est a été démolie et le mur percé pour y loger la grande fenêtre actuelle, donnant sur le vide, sans aucune trace de balcon ni de balustrade. Une nouvelle cheminée fut installée dans le mur opposé, et l'évacuation de fumée devait se faire à travers la voûte de la cuisine, rejoignant la cheminée du premier étage, à l'envers du mur. Des plaques de molasse restent de ce qu'était ce nouveau foyer.



Fenêtre à la place de la cheminée et un arbre destructeur

Deux fenêtres moyenâgeuses à meneaux simples qui encadraient l'ancienne cheminée ont été bouchées et transformées en placard. On voit encore dans leur crépi des motifs peints au pochoir. Un passage dans le mur de refend, assez mal réalisé, permet de passer directement de cette pièce à celle de l'ouest. Il a été restauré en 2001.

Dans cette pièce que nous appelons faussement carrée, les hauts des deux placards ménagés dans le mur de refend ne comportaient aucun appareillage de pierre de taille, sauf des lauzes de schiste noir. Ils ont été confortés en 2001 par des linteaux de bois de mélèze. Le placard creusé dans le mur, côté basse-cour, paraît aussi avoir été aménagé postérieurement à la construction.

On accédait de cette pièce à la tour sud-est où, sur un plancher et à un niveau qui n'était pas d'origine, les "lieux" (on dirait aujourd'hui les toilettes) avaient été installés dans l'embrasure d'une archère. Ces latrines donnaient directement à l'extérieur le long du mur de la tour, à l'angle avec le mur d'enceinte. On y voyait encore des planches du siège.

Des trois archères de cette tour, il reste donc celle-ci et une qui est bouchée. La troisième qui défendait le mur sud du château a été transformée en une fenêtre dont la réalisation fut peu soignée et qu'il faudra reprendre pour pouvoir fermer la tour et la mettre à l'abri des visiteurs indésirables.

C'est au sous-sol de cette tour, à près de cinq mètres du rez-de-chaussée, que se trouve le drain dont nous avons parlé dans le Clé de Voûte n° 36. La terre sortie de cette tour a été tamisée pour récupérer tout élément intéressant, comme des poteries, du verre, des objets métalliques... au milieu de beaucoup de bois pourri. Ces objets pourront être présentés dans ces pièces lorsqu'elles auront été reconstituées et aménagées.



Pièce côté est au premier :



Le premier plancher objet des travaux sera établi à ce niveau.

C'est la seule pièce qui conserve une cheminée dont on peut voir la décoration, bien qu'elle soit très abîmée. Les montants et le linteau (morceaux récupérés de trois linteaux), en molasse avec des moulures travaillées, laissent deviner une certaine qualité. Cette pièce a conservé les fenêtres à croisillons et à coussièges (les bancs de pierre), sur deux côtés, ce qui lui donne un certain cachet.

De là, on atteint la pièce voûtée de la tour, pièce qui permettait d'accéder au mur d'enceinte. Elle est partagée par une cloison en brique, qui sépare la partie permettant l'accès à la porte qui donne sur le mur d'enceinte. Le revers de la cloison conserve une intéressante fresque, très peu colorée, qui comporte en son centre les armoiries de Bon Repos encadrées de cygnes aux cous bagués d'une couronne.

C'est une représentation qui comporte, au-dessus de l'écu, le heaume de chevalier, dans un style différent de celui



des armoiries des façades. Avec à gauche les armoiries des de Flotte, auxquelles répondent à droite celles des Saint-Marcel d'Avançon, dans un cercle de "soutien". C'est la famille de Louis Armuet qui figure là, avec les armes de sa mère Jeanne Flotte qui vivait au château très souvent, et celles de sa femme Françoise de Saint-Marcel d'Avançon. Cette représentation est donc de la fin du 16^e siècle, après le mariage en 1570 de Louis Armuet. La pièce était-elle un boudoir ? (voir Clé de Voûte n° 40).

Une partie des appartements des seigneurs de Bon Repos se situait à cet étage. Cette pièce carrée était une annexe très agréable, sans doute.

La porte, permettant de rejoindre les autres pièces sur la cuisine, se trouvait au croisement des murs de refend. Là aussi les transformations ont détruit ce qui existait à l'origine, et la restauration de 1978 a achevé de modifier cette croisée des murs, qui devait comporter une coupole. Les travaux de consolidation ont obligé à mettre dans cette partie des poutres en fer pour soutenir le volume de pierres au-dessus. Ici encore, aucune photo datant d'avant la reprise de 1978 n'est en notre possession, mais il n'est pas impossible d'en trouver une, un jour, qui nous montre l'état primitif.

Deuxième étage :

On gagne ce niveau par l'escalier qui, à des hauteurs différentes, accède au deuxième étage dont on ne peut dire grand chose, les murs ne parlant guère de ce qu'étaient autrefois ces lieux d'un étage noble.

La pièce qui se trouve dans la tour a été l'emplacement de latrines que nous avons présentées dans Clé de Voûte n° 46.

On peut remarquer que ce deuxième étage côté est, a aussi conservé ses croisées à meneaux et les coussièges. La disposition était sans doute la même qu'au premier étage, mais il est curieux de remarquer qu'aucune communication ne se faisait avec les autres pièces au nord et au sud-ouest. C'est par un couloir en biais dans la croisée des murs, qui reliait les deux côtés du château, qu'on pouvait accéder aux grandes pièces côté ouest. Une partie du parement du mur de ce couloir s'étant écroulé un jour, elle a été remontée, mais il semble que le liant des galets dans le mur n'était plus du mortier de chaux mais de l'argile. Ce couloir a-t-il été une modification tardive ? Une photo avant 1978 montre que ce passage était couvert par une voûte.

Des corbeaux ornés d'armoiries restent dans les murs au plancher du 2^e étage, donc au plafond du premier : côté sud à gauche on voit trois heaumes des Armuet ; dans l'angle droit et côté nord, à l'angle avec le mur de refend, en « parti » c'est-à-dire avec, sur la moitié gauche, la moitié des trois heaumes et, à droite, la moitié des six besants des de Murinais.

Une autre curiosité et interrogation porte sur les cheminées. Nous avons trois linteaux en molasse, de dimensions identiques et mêmes formes de moulures. Il pouvait donc exister trois cheminées presque identiques. Etaient-elles les unes au dessus des autres ou se trouvaient-elles disséminées ? En revanche, si une grande cheminée existe encore sur le mur sud, et à l'ouest, le côté est qui avait eu aussi ses trois cheminées superposées, ne conserve que l'emplacement des conduits de fumée. Les photos de la fin du 19^e siècle qui montrent le toit au-dessus de cette face sud, font voir qu'aucune cheminée ne dépassait du toit, de ce côté est, donc les cheminées n'étaient plus utilisées depuis déjà un certain temps !



Pierre Coing-Boyat

COTISATIONS 2012

15 € (couple - 2 cartes) / 10 € (individuel - 1 carte)

Vous pouvez envoyer votre chèque à l'ordre de **ACBR** à

Pierre COING-BOYAT 167 chemin de la Garoudière 38560 JARRIE

Prochains chantiers de bénévoles

Chaque troisième dimanche du mois à l'occasion de l'ouverture du château au public

20 mai - 17 juin - 15 juillet - 16 septembre - 21 octobre

Une année culturelle « blanche » en 2012 !

L'Association du château de Bon Repos avait habitué son public à **une activité culturelle importante** (comme un « vrai » petit établissement culturel jarrois, présentant une « vraie » programmation artistique...) mais on était tellement habitué au phénomène « qu'on ne le voyait peut-être plus ».

Et pourtant, pour les trois dernières années, **le nombre de spectateurs accueillis** est digne d'un « établissement culturel communal » : 2085 spectateurs pour 6 spectacles en 2011, 1030 spectateurs pour 5 spectacles en 2010, 2078 spectateurs pour 11 spectacles en 2009 ! Bon Repos a ainsi assuré sa part de la « politique culturelle » de Jarrie, et cela avec seulement des bénévoles, sans aucun professionnel en poste... **Et voilà qu'en 2012, la maison fait une pause. Pourquoi donc ?**

La première raison est réglementaire et technique. **Le château doit passer en Etablissement recevant du public (E.R.P.)**. Cela nécessite des conditions de sécurité nouvelles, donc des transformations matérielles, notamment de la salle de spectacle du « théâtre des caves ». Ces travaux doivent s'effectuer au cours de cette année 2012 (voir l'Editorial). La deuxième raison est un besoin de pause nécessaire ressenti par tous les bénévoles. **Organiser régulièrement des spectacles est devenu très contraignant aujourd'hui** : prix élevés des spectacles accueillis, financements plus problématiques des spectacles à créer, subventions plus difficiles à obtenir, difficulté de programmer un an à l'avance pour le calendrier culturel municipal, réglementation accrue, sécurité, spectateurs de plus en plus sollicités, offre de spectacles aux alentours plus grande qu'auparavant, crise socio-économique freinant les dépenses de loisirs et de culture... Conduire une saison culturelle exige beaucoup de disponibilité et d'énergie. Les bénévoles du château ont donc ressenti le besoin de cette pause, mais aussi d'une réflexion. **Que faut-il créer ou programmer comme spectacles** dans la société d'aujourd'hui, dans le monde d'aujourd'hui ? Le spectacle est-il seulement du loisir distrayant (bien sûr utile et nécessaire) mais aussi de la culture, c'est-à-dire une occasion de réfléchir, de penser ensemble, de trouver des solutions pour agir ? « Ambition démesurée ! » pourra-t-on dire...

Ajoutons que la Municipalité a aussi lancé un travail de mise en œuvre **d'une « Politique culturelle municipale »**... Nous attendons de voir ce que les élus projettent et comment les associations culturelles ou socioculturelles déjà existantes dans la commune vont s'articuler avec cette politique...

Cela dit, les deux groupes de théâtre de l'Association du château de Bon Repos continuent de travailler : **la Compagnie du château ivre (LCCI)** prépare un petit spectacle pour les 30 ans de l'Association des amis du musée de la chimie (A2MC2) en octobre 2012, à la demande de cette association, ainsi que pour 2013 une « visite théâtralisée » du château intitulée LE CHÂTEAU EST A VENDRE !

Le Klap'yote théâtre (LKT) prépare lui aussi, de son côté, la création d'un spectacle sur le thème du « Travail » pour juin 2013... On ne se tourne donc pas tout à fait les pouces à Bon Repos, malgré cette « année blanche » en 2012 !

François Giroud
Responsable du secteur théâtre et culture

Un projet de « visite théâtralisée » au château

Cela existe dans plusieurs monuments historiques : des comédiens entraînent les visiteurs spectateurs dans un parcours agrémenté de textes et de scènes théâtrales qui permettent de visiter les dits monuments d'une autre manière que de la façon classique avec un guide. La Compagnie du château ivre (LCCI), l'un des deux groupes théâtraux de l'Association du château de Bon Repos, travaille pendant cette saison 2012 sur un tel type de visite. L'idée et l'impulsion de ce projet sont dues à Josy Léger, membre du C.A. de Bon Repos et de la troupe LCCI, qui a participé comme comédienne en 2011 à la visite théâtralisée du Fort Barraux, près de Pontcharra. On connaît déjà le titre énigmatique de la future visite-spectacle : « Le château est à vendre ! ». Quoi ? Il est question de vendre le château ? Chut... On en saura plus avec la visite théâtralisée à venir...

Ce projet se construit, bien sûr, sur des bases historiques et Pierre Coing-Boyat apporte ses immenses connaissances sur le château et sur Jarrie. Plusieurs séances de visite commentée du monument ont été organisées avec lui, mais l'idée est aussi de construire un texte où l'humour aura sa place pour agrémenter la visite. Le rêve sera également présent pour intéresser les enfants qui cherchent toujours la princesse ou le chevalier... Quant au fantôme de Bon Repos, quelque chose nous dit qu'il fera aussi quelques apparitions... On dit même que les fameux « choucas des tours » qui ont élu domicile en ce lieu tiennent aussi à jouer un rôle et à donner leur point de vue. Le texte pourrait aussi contenir quelques réflexions contemporaines sur la question de « à quoi peut bien servir un monument historique aujourd'hui ? »... Tout un programme !

François Giroud